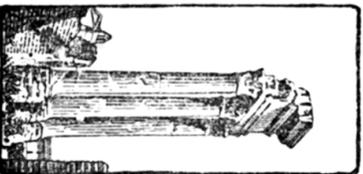


Société des Etudes latines

Communications 2024



Les séances ont lieu en **Sorbonne**, de **15h30 à 17h30** (plan sur le site societedesetudeslatines.com). Chaque séance est précédée d'une réunion libre à 15h. (excepté la séance du 7 avril)

&

samedi 8 février 2025, amphi Quinet (accès par le 46 rue St-Jacques)
François RPOLL : Pompée à la croisée des chemins : l'épisode du siège de Dyrrachium chez Lucain (*B. C. VI*, 1-332)
Sabine LEFEBVRE : *Orator et eloquentia* dans l'épigraphie latine : quelle part dans le portrait du notable idéal ?

&

samedi 8 mars 2025, amphi Quinet (accès par le 46 rue St-Jacques)
Pauline DUCHENE : La narration suétonienne au prisme de la *Vie de Caligula*.
Hélène CASANOVA-ROBIN : Le commentaire de Denis Lambin à la poétique des éléments dans le *De rerum natura* de Lucrèce

&

lundi 7 avril 2025, de 17 à 19 h (séance commune avec l'Association des Etudes grecques, bibliothèque de grec)
Laurence GOSSEREZ : Une homélie très politique : l'homélie d'Ambroise de Milan sur les oiseaux (*Exam. V,8*)
Anna MAGNETTO : Pratiques épigraphiques à Gortyne entre l'époque classique et l'époque hellénistique : le cas de Mavropapa

&

samedi 14 juin 2025, amphi Quinet (accès par le 46 rue St-Jacques)
Claire PEREZ : Usages heuristiques des lieux de la rhétorique judiciaire chez les historiens du Haut-Empire
Jean-Marie ANDRE : Les *ludi* dans la pensée cicéronienne : de l'archéologie religieuse à la sociologie politique

Jeanne DION
Trésorier de la Société des Etudes Latines
Aux Membres de la Société des Etudes Latines

5 Janvier 2025

Chers Collègues et Amis,

En ce début d'année 2025, j'espère que vous et vos proches n'avez pas eu trop de soucis et je vous souhaite avant tout une très bonne santé et une nouvelle année heureuse.

Notre *Société des Etudes Latines* a un site désormais sécurisé et sa base de données en ligne s'enrichit chaque année d'un tome supplémentaire : ce sera le tour du tome 99 en 2025 ; vous pouvez y consulter nos vidéos en libre accès.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 14 décembre 2024. Comme l'an dernier, aucune hausse des cotisations n'est à l'ordre du jour.

Si vous désirez le prochain numéro "papier" de la *REL* (tome 102), vous pouvez donc libeller comme d'habitude à **l'ordre de la Société des Etudes Latines un chèque de 60 €, que vous adressez à mon domicile :**

Jeanne DION 52, avenue P. Déroulède 54520. LAXOU

en précisant bien "papier" pour que je puisse clairement identifier votre demande. Vous pouvez de plus vous rendre sur la partie du site en libre accès et cliquer dans la page d'accueil sur « S'abonner à la *R. E. L.* » : vous y trouverez un formulaire pour les membres ; merci de le remplir, même si vous cotisez à la *Revue* « papier ». Car nous vous transmettrons le plus possible des informations en ligne.

Si vous souhaitez la *Revue* en ligne (tomes 1-98, bientôt 1-99) vous devrez obligatoirement remplir le formulaire :

-Si c'est votre premier abonnement en ligne, en cliquant sur « nouveau » et en choisissant vous-même votre identifiant et votre mot de passe.

-Si c'est un renouvellement d'abonnement en ligne, vous cliquerez évidemment sur « renouvellement ».

Dans tous les cas merci de m'adresser d'abord votre chèque, à **l'ordre de la Société des Etudes Latines** et à mon domicile (voir ci-dessus) : **cotisation pour la *Revue papier* ou en ligne seule : 60 € ; cotisation pour la *Revue en ligne* et la *Revue papier* : 90 € ; cotisation en ligne seulement : 30 € pour ceux qui ont moins de 30 ans et ne sont pas encore engagés dans la vie professionnelle (joindre les pièces justificatives).**

Les modalités d'abonnement qui concernent les particuliers qui ne sont pas membres de la Société des Etudes Latines et les institutions comme les bibliothèques, sont indiquées sur le site dans les « Actualités financières » ; y figure également une petite aide aux particuliers pour remplir les formulaires d'abonnement.

Quel que soit votre choix, je vous serais reconnaissante de me le faire connaître avant mai 2025 car cela simplifie l'envoi du prochain tome de la *Revue* dès sa sortie d'imprimerie. Pour répondre à certaines demandes, j'ajoute que le statut de notre association ne permet pas la délivrance de reçu fiscal.

A vous toute ma reconnaissance pour la fidélité et la modernité courageuses qui vous font soutenir sans cesse le latin à travers notre association. Dans ce monde si complexe, elles sont sources d'inspiration et d'espérance.

Amicalement

Jeanne Dion

